



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil régional spécial :

N° NV545 - 03 FÉVRIER 2016

SOMMAIRE

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

201627-0033 - arrêté n° 16-001 portant subdélégation de signature du directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Rectorat de l'académie de Versailles

201634-0001 - arrêté modifiant l'arrêté n° 20167-0025 du 7 janvier 2016 portant délégation de signature du recteur de l'académie de Versailles



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Acte n° 201627-0033

Signé le mercredi 27 janvier 2016

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

arrêté n° 16-001 portant subdélégation de signature du directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES RELATIONS SOCIALES

ARRETE n°16-001 du 27 janvier 2016
portant subdélégation de signature du directeur interrégional
des services pénitentiaires de Paris

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'ordonnance n°58-696 du 06 août 1958 ;

Vu le décret n°66-874 du 21 novembre 1966 portant règlement d'administration publique relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n°66-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret 87-604 du 31 juillet 1987 relatif à l'habilitation des personnes auxquelles peuvent être confiées certaines fonctions dans les établissements pénitentiaires ;

Vu le décret n°92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret 97-1188 du 24 décembre 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu les décrets 2008-1489 et 1491 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des DISP ;

Vu le décret n°94-874 du 07 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et des établissements publics ;

Vu le décret 97-3 du 07 janvier 1997 portant déconcentration de la gestion de certains personnels relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté JUSE 9740008A du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté JUSE 0240090A du 21 juin 2002 relatif à la déconcentration de la gestion de certains actes de gestion de personnels des services de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté JUSE 0640012A du 19 janvier 2006 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice du 27 novembre 2014 portant nomination de Monsieur André SANCHEZ, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

.../...

Vu l'arrêté de la directrice de l'administration pénitentiaire du 05 janvier 2015 portant délégation de signature à Monsieur André SANCHEZ, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Vu la circulaire FP du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu la circulaire n°001108 en date du 06 novembre 2008 relatif à la protection statutaire des agents des services pénitentiaires ;

ARRETE

Article 1^{er}

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur André SANCHEZ, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Philippe OBLIGIS, directeur fonctionnel, adjoint au directeur interrégional,
- Madame Annick REVOL-PICOLLET, conseillère d'administration, secrétaire générale
- Madame Nathalie JAFFRE, directrice des services pénitentiaires,
- Madame Agnès CORNET, épouse WACQUEZ, attachée d'administration,
- Madame Marie DIAS, épouse BOXBERGER, attachée d'administration
- Madame Hervé GAY, secrétaire administratif,
- Madame Ghizlane RAZZAKH, secrétaire administrative,
- Madame Agnès BUON, secrétaire administrative
- Monsieur Thierry DEGRUELLE, attaché principal d'administration,
- Madame Marylène GAUTIER, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation
- Madame Nadia TACQUENIERE, capitaine pénitentiaire,
- Monsieur Dominique CORCOSTEGUI, directeur hors classe des services pénitentiaires

pour :

- tous les actes de gestion des personnels des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire mentionnés à l'arrêté du 12 mars 2009.

Article 2

Subdélégation est également donnée à :

Madame Agnès ROBIN	directrice des services pénitentiaires	CSL Paris la Santé
Monsieur Bruno BRIAND	directrice des services pénitentiaires	CD Melun
Madame Sabine DEVIENNE	directrice des services pénitentiaires	CD Melun
Monsieur Pascal BRUNEAU	directeur hors classe des services pénitentiaires	CP Meaux-Chauconin
Monsieur Joseph COLLY	directeur des services pénitentiaires	CP Meaux-Chauconin
Monsieur Didier MECREANT	attaché d'administration	CP Meaux-Chauconin
Madame Arnaud SOLERANSKI	directeur fonctionnel des services pénitentiaires	CP REAU
Madame Isabelle BRIZARD	directrice des services pénitentiaires	CP REAU
Madame Julie JOUBLOT	attachée d'administration	CP REAU
Monsieur Philippe MARTIN	commandant pénitentiaire	CSL Melun
Monsieur Fabrice DEL-REY	premier surveillant	CSL Melun
Monsieur André BRETON	directeur hors classe des services pénitentiaires	MA des Yvelines
Monsieur Jean Christophe LAGRANGE	directeur des services pénitentiaires	MA des Yvelines
Madame Ghislaine ROZENFARB	directrice des services pénitentiaires	MA des Yvelines
Madame Nadine VILOSA	attachée d'administration	MA des Yvelines
Monsieur François GOETZ	directeur hors classe des services pénitentiaires	MC Poissy
Madame Elise THEVENY	directrice des services pénitentiaires	MC Poissy
Madame Nadia DALDALIAN	attachée d'administration	MC Poissy

Monsieur Yves FEUILLERAT	directeur hors classe des services pénitentiaires	EPM Porcheville
Monsieur Gilles GRAS	directeur des services pénitentiaires	EPM Porcheville
Monsieur Franck RIVIERE	commandant pénitentiaire	MA Versailles
Madame Christelle DELOZE	capitaine pénitentiaire	MA Versailles
Madame Nadine PICQUET	directrice fonctionnelle des services pénitentiaires	MA Fleury-Mérogis
Monsieur Olivier PIPINO	directeur des services pénitentiaires	MA Fleury-Mérogis
Madame Christine COLLINET	attachée principale d'administration	MA Fleury-Mérogis
Madame Martine TERRYN	attachée d'administration	MA Fleury-Mérogis
Monsieur Vincent VIRAYE	capitaine pénitentiaire	CSL Corbeil
Monsieur Rémi LAVERGNE	major pénitentiaire	CSL Corbeil
Monsieur Jimmy DELISTE	directeur hors classe des services pénitentiaires	MA des Hauts de Seine
Madame Yvan GOMBERT	directeur des services pénitentiaires	MA des Hauts de Seine
Madame Maryline BAYE	attachée d'administration	MA des Hauts de Seine
Monsieur Léa POPLIN	directeur hors classe des services pénitentiaires	MA Seine Saint-Denis
Madame Chantal REBILLARD	attachée d'administration	MA Seine Saint-Denis
Monsieur Elphège ZAMBA	capitaine pénitentiaire	CSL Gagny
Monsieur Albert MENDY	premier surveillant	CSL Gagny
Monsieur Stéphane SCOTTO	directeur fonctionnel des services pénitentiaires	CP Fresnes
Madame Claire MAIRAND	directrice des services pénitentiaires	CP Fresnes
Monsieur Jean Michel DEJENNE	directeur des services pénitentiaires	CPA Villejuif
Monsieur Olivier REILLON	directeur des services pénitentiaires	EPSN Fresnes
Monsieur Renaud SEVEYRAS	directeur hors classe des services pénitentiaires	MA du Val d'Oise
Monsieur Régis BAUDOIN	directeur des services pénitentiaires	MA du Val d'Oise
Madame Véronique DREVET épouse BOITEUX	attachée principale d'administration	MA du Val d'Oise
Monsieur Patrick MADIGOU	directeur fonctionnel d'insertion et de probation	SPIP 75
Monsieur Hubert GOURDET	directeur d'insertion et de probation	SPIP 75
Madame Horia SELKIM	attachée d'administration	SPIP 75
Monsieur Yannick LE MEUR	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation HC	SPIP 77
Madame Muriel BADREDDINE	attachée d'administration	SPIP 77
Monsieur François TOUTAIN	directeur pénitentiaire d'insertion de probation HC	SPIP 78
Madame Bathylde GROH	directrice pénitentiaire d'insertion de probation	SPIP 78
Madame Nelly OLIVEIRA	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 91
Madame Sandrine ROSSI	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 91
Madame Emmeline ROGER épouse TRANAKIDIS	attachée principale d'administration	SPIP 91
Monsieur Alain FAJER	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 92
Madame Annie MUGNIER-POLLET épouse CRESSANT	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 92
Madame Nicole LAVERGE	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 92
Madame Ghislaine PREVOST	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 92
Madame Josyane CLERICI	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 93
Madame Dominique PERRAULT	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 93
Madame Delphine DUBURCH	attachée d'administration	SPIP 93
Madame Marie DEYTS	directrice pénitentiaire d'insertion et de probation HC	SPIP 94
Monsieur Catherine PHILIPPE	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 94
Madame Delphine TREIS	attachée d'administration	SPIP 94
Monsieur Boujemaa ARSAFI	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation HC	SPIP 95
Monsieur Claude BISCHOFF	directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	SPIP 95

- Pour les fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels de toutes catégories :

- Les congés annuels ;
- Les autorisations d'absence pour raisons familiales ;
- Les congés paternités ;
- Les décisions d'ouverture, de versements et d'autorisation du CET ;

- Les retenues sur traitement pour service non fait ou mal fait ;
- Les décisions d'attribution et de fin de versement de l'indemnité pour charges pénitentiaires majorée et de toute autre indemnité ;
- Les décisions de demi-traitement ;
- Les décisions d'imputabilité et de non imputabilité en matière d'accident de service ;
- Les décisions d'octroi de cures thermales ;
- Les décisions relatives aux primes et indemnités appliquées pendant les congés ordinaires de maladie ;
- Les décisions d'accorder aux agents relevant de leur autorité le bénéfice de l'article 11 de la loi n°83-634 du 13/07/1983 relative à la protection statutaire et pour désigner les avocats chargés de défendre les intérêts de ces derniers ;

Article 3

Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris et les personnes mentionnées à l'article 1 sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Fresnes, le 27 janvier 2016
Le Directeur Interrégional
Des Services Pénitentiaires de Paris,

André SANCHEZ





PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Acte n° 201634-0001

Signé le mercredi 03 février 2016

Rectorat de l'académie de Versailles

arrêté modifiant l'arrêté n° 20167-0025 du 7 janvier 2016 portant délégation de signature du recteur de l'académie de Versailles



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES
CHANCELIER DES UNIVERSITES

Vu l'arrêté n° 20167-0025 du 7 janvier 2016 portant délégation de signature du Recteur de l'académie de Versailles ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2016 portant nomination et classement de Madame Béatrice PILI dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne.

ARRETE

L'arrêté n° 20167-0025 du 7 janvier 2016 portant délégation de signature du Recteur de l'académie de Versailles est modifié ainsi que suit :

Article 1 :

Aux articles 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 et 7.5, remplacer « Monsieur Denis LEJAY » par « Madame Béatrice PILI ».

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Versailles est chargé de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Versailles, le 3 février 2016.

Daniel FILATRE